



SYNDICAT CGT MANPOWER-FRANCE

Immeuble B « Le Méliès » 4^{ème} étage 261 rue de Paris

93100 MONTREUIL SOUS BOIS ☎ 01 41 63 28 00

internet : www.manpower.cgt.fr

E-mail : cgtmanpower@gmail.com

Votre Force pour l'AVENIR

LUTTONS POUR LE DROIT AU TARIF AGENT ET AUX PRIMES STATUTAIRES POUR LES INTERIMAIRES ET CDD D'EDF

Tu es salarié intérimaire ou CDD chez EDF, la précarité et l'inégalité que tu subis t'insupportent ? Tu peux aujourd'hui défendre tes droits qui sont bafoués et être respecté pour le travail que tu fournis comme tout salarié dans l'entreprise.

Chez EDF et dans tous les IEG, il existe de nombreux avantages notamment le fameux : « TARIF AGENT ».

C'est un élément de salaire bénéficiant aux statutaires qui ne paient qu'aux alentours de 10% de leurs factures d'électricité ou de gaz.

Au nom de l'égalité de rémunération prévue par le code du travail (Art. L1251-18, L1251-43 et L3221-3) et des jurisprudences de la cour de cassation pour les avantages en nature ou statutaires (N° 05-42853 ou N°10-21.684), il est acquis que tous les précaires travaillant chez EDF doivent également en bénéficier.

Le préjudice subit est caractérisé de « marchandage » et sévèrement puni par la loi (Art.L8231-1 du code du travail)



EDF a réalisé 3 milliards d'euros de bénéfices en 2011, les 10 rémunérations les plus élevées y ont augmenté de plus de 80% depuis 2009 mais persiste à refuser l'égalité de rémunération aux précaires pour quelques millions d'euros.

Ne te laisse plus léser dans tes droits, défend ta dignité et ta fierté de salarié !! Nous avons déjà obtenu une victoire avec le versement de la prime ICFS de 9, 15€ mensuels et d'autres victoires nous attendent si nous nous battons ensemble !!

Tu peux enrayer la toute puissance des entreprises qui cassent volontairement le droit social français et qui profitent de la crise et de ta précarité pour te sous-payer !!

**Cela concerne tous les travailleurs : intérimaires comme statutaires
Nous devons agir pour défendre nos intérêts communs !!**

Contacte le délégué du personnel de ton entreprise de travail temporaire ou celui de l'entreprise utilisatrice pour plus de renseignements.

***Celui qui combat peut perdre,
celui qui ne combat pas a déjà perdu.***

Pour la CGT Manpower : Maxence tel : 0629053180 ou Fernand tel : 0637030094

Pour la CGT : Xavier tel : 0761984184